

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023

Direction Générale des Services – N° 14.05.2023.77

Objet : NPNRU – Avenant n°2 Marché de maîtrise d'œuvre voiries et espaces publics - Autorisation

Date de la convocation : 14 juin 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 27

PRESENTS :

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Mmes Sylvie OMONT, SALL Coumba, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mmes Laetitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS :

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Coumba SALL.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.

Madame Corine PALMENTIER a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE.

Madame Clélia DENOS a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean David HOUNKPATI

RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR

VU :

- La convention pluriannuelle du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain signée le 10 janvier 2020.
- Les mandats des 11 février et 13 février 2020 confiés par la ville de Cléon et la Métropole Rouen Normandie à Rouen Normandie Aménagement.
- Le marché de maîtrise d'œuvre voiries et espaces publics notifié le 23 septembre 2020 au groupement dont le mandataire est EGIS.
- L'avenant n°1 notifié le 9 février 2022 portant extension du périmètre d'intervention de l'équipe de maîtrise d'œuvre ainsi que les honoraires dédiés.
- L'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 15 juin 2023.
- L'avis favorable de la Commission Finances, Politique de la Ville et Aménagement Urbain du 15 juin 2023.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

NPNRU - Avenant n.2 Marché de maîtrise d'oeuvre voiries et espaces publics - Autorisation.

Date de transmission de l'acte : 23/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 23/06/2023

Numéro de l'acte : 14-05-2023-77 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20230622-14-05-2023-77-DE

Date de décision : 22/06/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

CONSIDERANT :

- Le besoin de reprise d'études du point de vue hydraulique suite aux retours de la police de l'eau et de l'implantation des nouveaux ouvrages d'assainissement ainsi que le nouveau dépôt d'une procédure loi sur l'eau.
- Le besoin de découper les phases suivantes à partir de la phase PRO (études de projet) en plusieurs phases afin de répondre à des contraintes opérationnelles.

L'adjointe au Maire en charge des Finances, de la Politique de la ville et de l'Aménagement Urbain expose le contenu de l'avenant n°2 et ses incidences financières.

L'avenant n° 2 concerne trois sujets :

- Les reprises d'études du point de vue hydraulique suite aux retours de la police de l'eau et de l'implantation des nouveaux ouvrages d'assainissement,
- Le nouveau dépôt d'une procédure loi sur l'eau.
- Le découpage des phases à partir de la phase PRO (études de projet) en 3 secteurs.

Les incidences financières de l'avenant n°2 sont de 15 767,55 € pour la part ville de Cléon et de 27 688,27 € pour la part Métropole Rouen Normandie, soit un total de 43 455,82 €.

Au global, le marché n°20-04889 de maîtrise d'œuvre des voiries et espaces publics est porté à 675 751,84 €HT soit 767 446,39 €TTC (sept cent soixante-sept mille quatre cent quarante-six euros et trente-neuf centimes). Il est constaté une augmentation de 6,87% au regard du marché approuvé suite à l'avenant 1.

Il est proposé de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre voiries et espaces publics.

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la proposition d'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre voiries et espaces publics.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre voiries et espaces publics.

Pour copie conforme,

Cléon, le 22 juin 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



